

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKREMIAN TRANSPORT » en abrégé « AKT »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, COMMUNE DE  
YOPOUGON QUARTIER TOIT ROUGE BAE NON LOIN DE LA  
ROSE CROIX , Lot 5694, Ilot 498

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKREMIAN TRANSPORT » en  
abrégé « AKT »

Objet :

- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES.
- TRANSPORT DE MARCHANDISES.
- PRESTATIONS DE DIVERSES SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, COMMUNE DE  
YOPOUGON QUARTIER TOIT ROUGE BAE NON LOIN DE LA

ROSE CROIX , Lot 5694, Ilot 498

Dirigeant(s) M YAPO YAPI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08129 du 21/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53829/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

